

INFOCHANTIER

INFORMER ▲ CONSULTER ▲ AMÉLIORER



En bref...

Adresse touchée

4085, rue Saint-André

Investissements

340 000 \$

Calendrier

Début juillet à la fin novembre 2016

Horaire

Du lundi au vendredi, entre 7 h et 17 h
Travaux plus bruyants après 8 h.

Entrepreneur

Soconex, entrepreneur général inc.

Travaux de sécurisation des façades

Tous les cinq ans, l'Office doit inspecter tous ses bâtiments de cinq étages et plus. C'est une obligation légale pour les propriétaires. À la suite de l'inspection des façades, l'Office doit réaliser des travaux pour sécuriser le revêtement du bâtiment et des balcons. Les travaux suivants permettront de conserver votre immeuble en bon état plus longtemps.

- ▶ Le béton et la brique seront réparés à certains endroits.
- ▶ Les joints de brique seront refaits.
- ▶ Certains balcons et leur garde-corps seront réparés.
- ▶ Le scellant sera refait.

Inconvénients

- ▶ **Vous n'aurez pas accès à vos balcons pendant une certaine période. Surveillez les avis à cet effet.**
- ▶ **Aucun climatiseur n'est permis quand les ouvriers travaillent sur la façade sur laquelle donne votre logement.**
 - ▶ Vous devez enlever votre climatiseur et votre antenne quand l'avis vous sera transmis;
 - ▶ Vous devez fermer vos fenêtres pour éviter que la poussière entre dans votre logement.

Surveillez les avis à l'entrée de votre immeuble.

Merci! Votre patience et votre collaboration sont appréciées.

Avec vous



Rencontre d'information du 30 juin 2016 :

- ▶ À cette rencontre, **22 locataires** étaient présents.
- ▶ Ils ont été informés sur les travaux à venir.

À vous d'agir — Rôle du locataire

Lorsque l'entrepreneur vous le demandera, vous devrez :

- ▶ enlever votre climatiseur, s'il est déjà installé. L'OMHM prêtera des climatiseurs portatifs aux locataires qui en ont le plus besoin;
- ▶ préparer votre balcon (voir fiche en annexe);
- ▶ enlever votre antenne satellite.



Des questions ou des préoccupations concernant le chantier et son déroulement?

Communiquez avec **Véronique Levesque-Arguin**,
votre agente de liaison, en composant le **514 868-3265**.

Travaux réalisés par :



Office municipal
d'habitation
de Montréal

Travaux financés par :



Communauté métropolitaine
de Montréal



SCHL CMHC

Société
d'habitation

Québec



L'OMHM À VOTRE SERVICE!

ENTRETIEN, RÉPARATIONS ET EXTERMINATION 7 H À 23 H – 7 J/7

514 872-OMHM (6646)

RÉPARATIONS URGENTES ET SÉCURITÉ 24 H/24 – 7 J/7

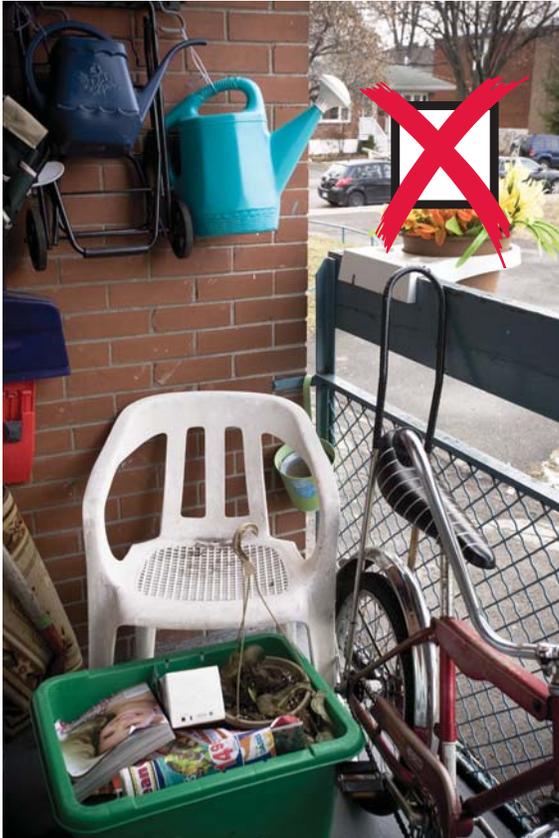
Préparez-vous pour les travaux

À vous d'agir — Rôle du locataire

Votre balcon

Lorsque l'entrepreneur vous le demandera, vous devez :

- ▶ **Préparer votre balcon** pour la venue des ouvriers
- ▶ Enlever tout ce qui se trouve sur votre balcon, incluant les bicyclettes et les antennes satellites accrochées au garde-corps



Balcon dégagé,
prêt pour les travaux

